Données télétransmises de l'avis d'arrêt de travail à l'Assurance Maladie

	r al., L.162-4-4, L.315-2, L.321-2-5eme al., L. 376-1, L. 613-20, R. 321-2, R. 323-11-1, D. 323-2, D. 613-19, D. le la récurité sociale L. 732-4 du Code rural et de la pêche maritime)				Exemplaire à adresser à votre EMPLOYEUR ou au POLE EMPLOI			
l'assure	ś(e)							
numéro d'immatriculation : 1 9 7 1 2 6 2 0 4	1 3 3 6	0 6						
nom et prénom (nom de famille – de naissance, suivi, s'il y a lieu, du non	d'usage) : VER	HAEGHE	JEAN					
code de l'organisme de rattachement (voir votre attestation papier	Vitale): 0	1 3	8 '	1	3	6	1	
adresse où le malade peut être visité (si différente de votre adresse								
code postal : ville :	n° téléphone :							
•	ppartement :	1	code d'acc	ès à la rés	idence	2:		
(1) L'accord préalable de votre caisse est OBLIGATOIRE si cette adresse se si	ue hors de votre	département	de résidence					
l'arrêt prescrit fait-il suite à un accident causé par un tiers ?	□ oui	date	n	on 🛛				
signalement d'arrêt en DSN ou une attestation de salair indemnités journalières de votre salarié(e). l'empl		meur dela	ii atin de	permettr	e ue c	aiculei	ies	
		-						
nom, prénom ou dénomination sociale :								
adresse : p° téléphone : e.mail :								
n° téléphone : e.mail : les renselgnen	nents médica	BUX	-					
							-	
je, soussigné(e), certifie avoir examiné (nom et prénom) : \	ERHAEGHE .	JEAN				$\overline{}$		
• et prescrit un arrêt de travail jusqu'au - dimanche 12 - 12/07/2020	juillet 2020					}	inclu	
sans rapport* ☑ en rapport* ☐ avec un é	tat pathologiq	ue résulta	nt de la gro	ssesse				
*une des deux cases doit être obligatoirement cochée		non 🗆						
sorties autorisées : oui 🗓 à partir du : 09/06/2020 (l'assuré(e) doit être présent(e) à son domicile entre 9 et 11 heures et entre	14 et 16 heures.)							
par exception, pour raison médicale dûment justifiée, sortie	s autorisées sa	ns restrict	ion d'hora	re:				
non □ oui 🗵 à partir du : 09/06	/2020							
• et prescrit un temps partiel pour raison médicale du :		au:				- 1	_	
identification du praticien (nom et prénom) MERCIER NUMA Dr MERCIER NUMA	Date: 09/			_	>			
Inentmant: Actualism Actualism	Signature						-	
CHRURGIE ORTHO 3331 La loi 78.17 du 6.1.78 mainée Pelative à Linformatique, aux fichiers et de droit d'accès et de rectification 951 les données vous concernant. Quic pénalités financières, d'amende et/ou d'emprisonnement (articles 313-sociale).	oux libertés s'app onque se rend co 1, 441-1 et 441-6	lique aux rép oupable de fi i du Code pe	oonses faites raude ou de énal, articles	sur ce form fausse décia L. 114-13 d	ulaire. E eration e lu Code	ille gara est passi de la s	ntit u ible d écurit	

- Vous êtes salarié(e): Votre médecin vous remet cet exemplaire que vous devez adresser à votre employeur.
 A conserver par l'assuré(e) Faites parvenir à votre caisse, dès que possible, l'attestation de salaire établie par votre employeur.
- Vous êtes fonctionnaire: Votre médecin vous remet cet exemplaire que vous devez adresser à votre employeur dans les deux jours.
- Vous êtes sans emploi : Votre médecin vous remet cet exemplaire que vous devez adresser au POLE EMPLOI.
- Vous exercez une profession indépendante : Votre médecin vous remet cet exemplaire à titre d'information.

- **IMPORTANT**: Quelle que soit votre situation, n'oubliez pas : • De respecter les heures de présence à domicile (de 9 à 11 heures et de 14 à 16 heures), sauf en cas de sorties autorisées sans restriction d'horaire ou à l'occasion d'un temps partiel pour raison médicale,
- De demander un accord à votre organisme d'assurance maladie, avant votre départ, si vous deviez quitter votre département de résidence,
- De vous rendre aux convocations qui vous seront éventuellement adressées par le service du contrôle médical,
- De vous abstenir de toute activité non autorisée.

ATTENTION : En dehors des cas prévus par la réglementation, la prolongation d'un arrêt de travail doit être prescrite par le médecin prescripteur de l'arrêt initial ou le médecin traitant.

